



ASSOCIATION

« Les Amis du Sanctuaire de la Garoupe »
Déclarée à la S/préf. de Grasse le 24/01/01 N° 0061018552

JOURNAL N° 7

Nous avons fait parvenir à la mairie d'Antibes, au mois de décembre 2003, un dossier complet pour restaurer la légende écrite se trouvant en dessous de la fresque de Clergues. Il comprenait des photos et un devis détaillé établi par l'école de fresque de Vallauris. Nous avons bien précisé que le financement complet serait assuré par notre association. Ne recevant pas réponse, nous avons écrit à Mme Canova (Déléguée au patrimoine), à Mr Gismondi, (adjoint à la culture) et à Mr Verrier (architecte des bâtiments de France). A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse. Cela est d'autant plus étonnant que la fresque et le soubassement ne sont pas classés au patrimoine.

Le samedi 29 mai, nous effectuerons le nettoyage du sanctuaire avec la participation de la Corporation des Marins.

Nous allons financer l'achat d'un lutrin pour remplacer l'existant, en très mauvais état, et aussi le tapis qui se trouve sous l'autel.

Nous avons rencontré le Directeur du lycée du Bâtiment (Zone des trois moulins à Antibes) qui a établi un devis détaillé pour le ravalement de la chapelle du Calvaire. (70 000€). Le dossier est en Mairie.

Un agent technique (service électricité) de la municipalité est venu constater l'état de l'installation électrique. Nous attendons toujours une intervention.

Nous avons dû changer d'hébergeur pour notre site Internet ; vous le trouverez sous le nouveau nom de « Garoupe.free.fr ».

Notre assemblée générale a connu un beau succès. 70% des adhérents étaient présents ou représentés. La municipalité était représentée par Mlle P. Mas - déléguée par le Maire, Mme M. Canova et l'architecte de la ville. (Mr Corbinais).

A ce jour, notre association compte 206 adhérents et notre site Internet a reçu plus de 4 300 visites.

UN PEU D'HISTOIRE



La cloche qui se trouve dans la petite nef est l'ancienne cloche du sanctuaire. Elle est datée de 1604. Le bon roi Henri IV (premier de la branche Bourbon de la famille Capétienne) régnait en France. Elle est en bronze et a été classée monument historique le 17 octobre 1905. Elle a été déposée ici car son mouton* était en très mauvais état. Elle n'a pas pu être électrifiée. Elle a été remplacée par CATHERINE MARIE offerte par Mr G. Hugues, mise en place le 7 juillet 1991 et bénie par Dom Nicolas AUBERTIN, révérendissime Père Abbé de l'Abbaye de Lérins, en présence du Père S. TROTABAS, archiprêtre de la Cathédrale d'Antibes.

La nouvelle cloche a un diamètre bas de 50^{cm}, diamètre haut de 28^{cm}, hauteur 67^{cm} et un poids de 80^{kg}. Sa note est le SOL. Le mouton qui la surmonte est en bois de chêne qui provient d'un ancien bois de la cathédrale d'Orléans datant de 1898.

* partie en bois qui sert de liaison entre le haut de la cloche et le support.

L'équipe vous remercie de votre confiance. Nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été.

N'oubliez pas que le premier jeudi de juillet commencent les fêtes de Notre Dame de Bon Port.